



SNUTER-FSU
173 rue de Charenton 75 012 Paris
☎ 01.42.87.43.00
✉ contact@snuter-fsu.fr
www.snuter-fsu.fr



Paris, le mercredi 30 janvier 2019

Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. 20 Avenue de Ségur 75007 Paris

M. Christophe CASTANER, Ministre de l'intérieur Place Beauvau - 75800 Paris CEDEX 08

M. Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics 139 rue de Bercy - 75572 PARIS Cedex 12

M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat en charge de la Fonction Publique publique 139 rue de Bercy - 75572 PARIS Cedex 12

Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'Etat,

La multiplication des mouvements de contestation sociale démontre un rejet important des décisions résultant des orientations prises par votre Gouvernement. Gilets Jaunes, lycéen.e.s, retraité.e.s, infirmiers, travailleurs sociaux, éducation nationale...

Ce mouvement est majoritairement soutenu par l'opinion publique. Toutes et tous protestent et se mobilisent contre la profonde remise en cause de notre modèle social. Ils n'ont reçu pour seules réponses que des annonces très tardives, largement insuffisantes. De plus, les violences subies ne peuvent qu'exacerber la colère légitime de centaines de milliers de personnes laissés-pour-compte par vos politiques libérales.

Les collectivités territoriales et leurs agent.e.s, acteurs au quotidien de la cohésion sociale, sont touché.e.s également de plein fouet par ces mêmes politiques mettant en œuvre les logiques de restrictions budgétaires au détriment de la satisfaction des besoins sociaux de la population. Ainsi, alors qu'au niveau des collectivités locales, il serait nécessaire de développer des politiques respectueuses de l'environnement participant de la transition écologique le gouvernement impose une tout autre orientation. Le service public local, pris en étau entre les réformes technocratiques et austéritaires et les baisses des dotations de fonctionnement, se dégrade, voire disparaît dans un nombre grandissant de territoires. Les premières victimes de cette situation en sont les usagers les plus fragiles et les habitants des lieux éloignés des grands centres urbains.

Dans le même temps, les salaires des agent.e.s publics sont gelés et la redistribution des richesses profite avant tout aux plus riches, entraînant une dégradation continue des conditions de travail et d'existence. Les propositions du rapport CAP 2022, largement reprises par le Gouvernement suite au simulacre de concertation « Action Publique 2022 », sont inacceptables pour le SNUTER-FSU en ce qu'elles visent à affaiblir le statut de la fonction publique et à privatiser des pans entiers du service public. Vos projets de réformes vont encore amplifier les

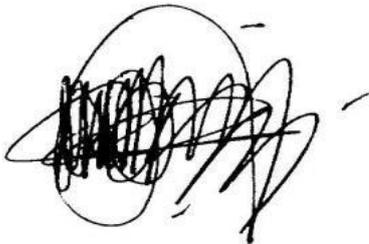
inégalités sociales que vous avez-vous-même aggravées. Enfin, nous contestons le projet de réforme du système de retraite destiné à liquider le modèle par répartition.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice de la Fonction publique, l'augmentation des salaires sur la base du SMIC à 1 800 € et l'attribution de 50pts d'indice pour toutes et tous
- L'augmentation des pensions et des minimas sociaux ;
- L'arrêt des suppressions de postes et des fermetures des services publics,
- Le recrutement d'emplois statutaires et l'ouverture de postes correspondant aux besoins sociaux
- Le renforcement de notre système de protection sociale
- Un véritable plan de dé-précarisation
- La mise en place d'une véritable politique liant transition écologique et justice sociale
- L'augmentation des dotations aux collectivités à hauteur des besoins réels.
- Le rétablissement de l'ISF et une réforme fiscale réellement re-distributive

Afin de permettre aux personnels de se mobiliser, le SNUTER-FSU dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 février 2019 couvrant l'ensemble des agent.es - titulaires et contractuel.les – couverts par notre champ de syndicalisation et demande l'ouverture de négociations.

Je vous prie d'accepter, Madame, Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'Etat, mes respectueuses salutations.



Co-Secrétaire général
SNUTER-FSU
La FSU-Territoriale